VILLE DE BRIVE

Cité gaillarde

Brive-la-Gaillarde, le 05 MAI 2023

APPEL A CANDIDATURES INTERNE/EXTERNE

La Ville de Brive-la-Gaillarde
Recrute

pour son Service Cadre de Vie,
secteur Espaces ludiques et sportifs

Un chef d'équipe,
secteur Entretien des terrains de sports H/F

(Catégorie C - Agent de Maîtrise)

Sous l'autorité du Responsable Secteur Espaces Ludiques et sportifs, vous aurez pour missions principales d'assurer le suivi de l'entretien de l'ensemble des pelouses sportives naturelles et synthétiques ainsi que leurs abords.

MISSIONS PRINCIPALES

- Animer et encadrer l'ensemble de l'équipe sur les différents secteurs (plaines des jeux, stadium et les différents sites sportifs sur l'ensemble de la ville) ;
- Elaborer et assurer le planning hebdomadaire de l'équipe ;
- Assurer au quotidien la transversalité avec le responsable de secteur, la hiérarchie et la direction des sports ;
- Tracer le travail quotidien de l'équipe avec le logiciel CARL ;
- Procéder à l'entretien des terrains de sports et de leurs abords : tonte, débroussaillage, arrosage, fertilisation, taille, désherbage, nettoyage des massifs ;
- Procéder aux plantations de massifs floraux et de végétaux d'ornement ;
- Assurer la finition esthétique des missions ;
- Respecter les consignes concernant le zéro phyto ;
- Alerter sur les dysfonctionnements constatés sur le terrain ;
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité ;
- Participer aux différentes actions du service et de la Ville ;
- Assurer le suivi, l'entretien et le nettoyage du matériel.

une ville avec son caractère

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Savoirs

- Connaissance des principales caractéristiques des produits/matériaux/machines et de leur utilisation (un soin particulier est demandé pour l'utilisation de ce matériel sophistiqué et coûteux, des notions de mécaniques sont exigées) ;
- Connaissances informatiques (Excel, Word, Outlook...) ;
- Connaissances techniques d'entretien des terrains de sports ;
- Bonne connaissance des végétaux, des sols et des gazons sportifs ;
- Connaissance en arrosage automatique.

Savoir-être

- Aptitudes relationnelles et organisationnelles ;
- Aptitude à travailler seul ou en équipe ;
- Respect des règles et consignes de la hiérarchie en matière d'hygiène et sécurité au travail ;
- Être force de proposition ;
- Capacité d'adaptation.

Permis nécessaires

- Permis B ;
- Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins Spécialisés (CACES) R 372 cat.1.

Diplôme minimum exigé

- CAP/BEP Travaux Paysagers ou équivalent

CONDITIONS DE TRAVAIL

Poste à temps complet : 35 heures par semaine
Lieu de travail : Centre Technique Municipal, 14 avenue Cyprien FAURIE, Plaine des jeux Ouest, Plaine des jeux Est et différents sites sportifs sur l'ensemble de la ville ;
Horaires : sur 4 jours avec plages Eté/Hiver ; sur 5 jours en juillet/août
Travail possible le week-end ;
Spécificités : Travail en extérieur par tous les temps ; disponibilité pour participer aux manifestations organisées par la Ville ;
Nos atouts : Possibilité de mutuelle santé si labellisée, et de prévoyance avec prise en charge employeur ; Titres-restaurant ; Comité des Œuvres Sociales : billetterie, tarifs préférentiels commerces, loisirs et vacances...
Activités sportives proposées par l'Association Sportive des Communaux de Brive

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :
Monsieur Julien TERRIOUX
Responsable Secteur Espaces ludiques et sportifs
au 05 18 81 71 ou au 06 6045 10 30

Merci de bien vouloir adresser votre candidature à

Monsieur Frédéric SOULIER

Maire de Brive-la-Gaillarde

Hôtel de Ville - BP 80433 - 19312 BRIVE Cedex

ou par mail, en PDF, à : **drh@agglodebrive.fr**

avant le :

Votre candidature doit comporter : votre lettre de motivation mentionnant l'intitulé du poste et le n° de dossier : **2023V019-CDV-04,** votre CV à jour et une pièce identité, et pour les fonctionnaires, le dernier arrêté de situation administrative.
Ces pièces sont obligatoires pour la prise en compte de la candidature.
Tous les entretiens se font en présentiel.

Pour le Maire, et par Délégation,
Le Directeur Général des Services,

François HITIER